Assemblée Générale

Office Municipal des Sports

6 décembre 2019

O.M.S.
Office Municipal des Sports

Tourcoing

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE
DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE TOURCOING
VENDREDI 6 DECEMBRE 2019

- 18h30 : ouverture officielle de l'Assemblée Générale par Monsieur Salim ACHIBA, Président de l'Office Municipal des Sports et Adjoint au Maire
- Hommage à René CASTEL (membre fondateur de l'OMS décédé cette année)
- Allocution de Monsieur Salim ACHIBA
- Introduction des rapports des Commissions de l'Office Municipal des Sports
  - Lecture du rapport financier *(Gérard ALCARAZ)*
  - Lecture du rapport de la Commission Niveau National et Ecoles de Sport *(Pierre SECQ et Jean-Pierre BRUNNEVALLE)*
  - Lecture du rapport de la Commission Salles – Terrains et Ethique sportive et Ecoles de Sports *(Jean-Louis PATOIR)*
  - Lecture du rapport de la Commission Médico – Sportive *(Thierry DEBUCQUOY)*
  - Lecture du rapport de la Commission Finances *(Roger VANDEPEUTTE)*
  - Lecture du rapport de la Commission Animation *(Camille AOUICHE)*
- Demande d'approbation par Monsieur Salim ACHIBA
  - du rapport financier
  - des rapports d'activités
- Allocution de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Maire de Tourcoing et Président d'honneur de l'Office Municipal des Sports de Tourcoing
- Proclamation officielle du résultat des votes au Comité Directeur ;
  Les 8 candidats(1/3 sortant) se présentant sont élus au Comité Directeur
- Clôture de l'Assemblée Générale par Monsieur Salim ACHIBA.
- Pot de l'amitié offert par la Ville de Tourcoing et l'Office Municipal des Sports

RAPPORTS D'ACTIVITE - ASSEMBLEE GENERALE
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
VENDREDI 6 DECEMBRE 2018

L'Office Municipal des Sports a été créé il y a 42 ans en 1977, il comporte 7 Commissions.

Point sur les Commissions : celles-ci se réunissent en moyenne deux fois par an.

COMMISSION HAUT NIVEAU – ECOLES DE SPORT : Président Pierre SECQ

Fidèle à sa mission, au cours de ses réunions, la commission a évoqué le fonctionnement des écoles de sport, la situation des clubs de niveau national, et proposé la répartition des subventions qui leur sont allouées.

A) Ecoles de Sport :

46 écoles répertoriées cette année, 45 ont répondu avoir des jeunes de moins de 14 ans (11 ont 20 ou moins inscrits, 6 entre 21 et 50, 13 de 51 à 100, et 15 à 101 inscrits et plus). Le nombre total de participations à ces écoles est de 4 002 jeunes (plus 106 / an dernier). Les membres de la commission, lors de leurs visites, ont toujours constaté la qualité du travail accompli.

Cette année encore, la subvention de base destinée aux Ecoles de sport s'élève à 8 847 €, soit 121 € pour les écoles de moins de 20 inscrits, 168 € pour celles de 20 à 49 inscrits, 207 € pour celles de 50 à 99 inscrits, et 254 € pour celles de plus de 100.

Il est à noter également que ces forfaits pourront être triplés si les propositions de répartition de la subvention « sport pour tous » faites par la commission des finances sont acceptées en Conseil Municipal.

B) Niveau National :

Cette année, les **huit** clubs repris dans la classification se maintiennent à leur niveau, le plus haut pour certains.

Concernant les athlètes de haut niveau, 7 sont repris sur les listes nationales, et 11 sur les listes « espoirs » Ces athlètes sont issus des clubs de l'UST Athlétisme (6), du Lutteur Club (4), du TLM amateurs (2), du CTAM (2), de l'ATSA (1), de l'Étoile Cycliste (1) et du Tourcoing Handball (2).

Félicitations à tous ces clubs et athlètes.

La subvention pour le Niveau National est toujours de 169 900 €, soient 157 173 € pour les huit clubs repris dans la grille de classement, et 12 727 € pour les athlètes classés.

Enfin, une « aide à l'encadrement » de 135 716 €, à destination des clubs de Niveau National fait l'objet d'une proposition de répartition qui doit encore être acceptée en Conseil Municipal.

Le président (je) remercie les membres de la commission pour leur précieuse collaboration, ceux qui ont participé aux visites des Ecoles de sports ; il remercie aussi tout particulièrement les personnels de la direction de la Jeunesse des Sports et des Territoires pour leur disponibilité et leur étroite et toujours aimable collaboration ; et enfin, je remercie les élus municipaux, Monsieur le Maire et son Adjoint Président de l'OMS pour l'intérêt qu'ils portent et manifestent toujours au travers des subventions accordées pour les jeunes des Ecoles de sport et pour les clubs et athlètes de renommée nationale et internationale.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS & ETHIQUE SPORTIVE : Président Jean-Louis PATOIR

Les visites des salles et terrains et Ecoles de Sport font l'objet de la même fiche de renseignements.
Il y a deux visites par an, la fiche de renseignement fait remonter auprès de la direction de la Jeunesse des Sports et des Territoires les difficultés diverses que rencontrent les clubs, et contrôle l'adéquation entre le nombre de licenciés déclarés en Ecoles de Sport et l'attribution des équipements.

M. PATOIR est satisfait de la participation des membres inscrits dans sa commission qui ont fait les visites qui leur avaient été attribuées. Il les remercie d'avoir pris le temps de les effectuer malgré des horaires parfois tardifs.

Pour 60 clubs : 45 Ecoles de Sports ont été visitées soit 4002 enfants, ainsi que 23 salles et terrains.

COMMISSION MEDICO-SPORTIVE : Président Gaëtan PLANTEFEVE

Point sur les vacations médicales 2018, assurées par les docteurs Mauppin, Velut et Wambergue et un assistant M. Rompteau.

41 vacations :

- 79 électrocardiogrammes (5 personnes maxi)
- 52 contrôles urinaires
- 68 contrôles du souffle
- 41 visites de non contre-indication (entre 8 et 12 participants par vacation).

Nombre et horaires des vacations :
On constate une augmentation des vacations, par rapport à l'année précédente apparemment due à la fin des 3 années de validité de certains certificats médicaux.

L'un des médecins ayant arrêté les visites, il y aura lieu de faire une recherche pour la saison prochaine, qui correspondra également à la fin de la troisième année de validité du certificat médical pour de nombreux clubs.
Rappel des horaires de vacations :
Lundi – Mardi – Jeudi / 18h30 - Vendredi/ 19h
Mercredi 14h – 17h30 – 18h30 avec la proposition de mettre la première vacation à 14h30.

COMMISSION FINANCES : Président Roger VANDEPEUTTE

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants les clubs sportifs.

La commission des finances a l'honneur et le plaisir de présenter son rapport financier établi sur la saison sportive échue 2018/2019 et son corollaire le budget 2019 en cours.

Nous allons nous efforcer par quelques chiffres, et surtout au moyen de plusieurs orientations et directives, de pouvoir avancer que l'OMS a « un véritable talent »

Un élu de tutelle, la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Territoires, ainsi les 24 membres élus par leurs pairs représentent cette entité déjà âgée maintenant de plus de 4 décennies.

Ces membres élus en supplément de leurs fonctions au sein de leurs clubs respectifs, apportent leur expérience et leur compétence dans un souci de porter réflexion et force de proposition pour l'ensemble des problématiques sportives qui se posent à notre cité.

Cette commission des finances gère particulièrement la subvention de fonctionnement qui apporte le minimum qu'un club affilié à l'OMS peut prétendre.
Son montant de 375 231 € est destiné à 60 clubs représentant 31 disciplines sportives et touche 9522 licenciés.

S'ajoute également l'aide à l'arbitrage pour 22 000 €, somme qui permet de maintenir à environ 30% le remboursement des frais destinés aux directeurs de jeux.

D'autres lignes de subventions sont du ressort de mes confrères dans leurs commissions respectives.

Rappelons toutefois l'aide au sport de haut niveau pour les équipes évoluant en nationale de 169 900 €, ainsi que celle dévolue à l'encadrement de 135 716 €.

La commission animation possède également son budget appliqué aux manifestations sportives pour 33 000 €.

Enfin, la ligne de subvention ''sport pour tous'' de 150 000 € est à mentionner.
5 volets la composent :

- l'aide aux sportifs non imposables
- celle aux sportifs handicapés
- la dotation supplémentaire pour les écoles de sports
- l'aide aux actions de formation
- ainsi qu'une somme allouée aux jeunes sportifs de moins de 18 ans.

Cette enveloppe gérée par le bureau de l'OMS déjà bien ancienne, toujours en vigueur est particulièrement appréciée par son coté social.

Voici donc réunies les principales subventions gérées par notre OMS, aides financières qui sont le fruit de décisions remises à réflexion chaque année.
Rappelons que toutes ces sommes sont déterminées selon des critères bien précis.
Qu'ils soient en fonction du nombre d'adhérents, de distances parcourues en championnat ou coupe, qu'ils soient en rapport avec la hiérarchie de la discipline concernée, qu'ils correspondent à l'impact de communication d'un événement sportif, tout cela est pris en compte et correspondent à des barèmes bien établis.

D'autres attributions sont de l'autorité de notre Adjoint. Elles complètent ainsi la ligne de subvention accordée aux sports dans l'exercice financier annuel de notre cité.

Toutes ces aides municipales ne vous sont pas attribuées sans avoir fait parvenir au préalable un dossier de demande de subvention à la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Territoires.
De nombreuses personnes dans ce public sont certainement à l'origine de l'élaboration de ces dossiers de subvention. Je le rappelle tous les ans, soyez précis et complets dans leur rédaction et veuillez apporter ces documents dans les délais demandés.
Ces travaux de vérification ne se font pas sans travail. Ces dossiers sont consultés de belle façon par les membres de notre commission et finalisés par la direction Jeunesse, Sports et Territoires.
C'est le moment de les remercier, pour leur sérieux et surtout leur professionnalisme.

Permettez-moi d'insister sur un chiffre cité plus haut => 9522 licenciés sportifs.
Certes ils ne sont pas tous Tourquennois mais ces 9522 sportifs, soit sensiblement le dixième de notre population, portent le nom et les couleurs de notre ville sur leur maillot et les véhiculent aux 4 coins de notre pays.

Nous sommes persuadés qu'ils n'ont pas la place qu'ils méritent dans les supports de communication (qu'ils soient papier ou dématérialisés) que la ville apporte à ses habitants.
Depuis un bon moment l'OMS est préoccupée par ce manque de publicité, l'hebdomadaire papier publié, ne mentionne que très rarement la vie des clubs et surtout les rendez-vous de compétitions avant leurs déroulements.

Les rédacteurs de ce petit journal comme ils le font pour « Nos quartiers ont un incroyable talent » pourraient convenir que 9522 sportifs ont aussi « un formidable talent » et cela toutes les semaines. Cela serait la meilleure façon d'accorder la place nécessaire au sport dans leur publication.

Toujours dans le domaine de la communication, il serait souhaitable que Tourcoing réponde à 2 labels.

Le premier se nomme « Ville active & sportive »
De nombreuses communes avoisinantes ont déjà entrepris ces démarches. Pourquoi pas nous ????
Un label pour une municipalité est toujours gratifiant. Tourcoing en possède déjà de nombreux. l'OMS en est un, la Ville fleurie un autre… Et j'en passe. Il y en a bien d'autres.

La seconde initiative est plus internationale :
Pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres nous avions été ''base arrière'' dans certaines disciplines sportives afin de garantir l'entrainement des athlètes dans nos installations.
Paris est désigné pour cet événement en 2024. Et fort déjà de la connaissance de ce dossier tout nous laisse à penser que l'initiative serait propice.
Un même pays, des moyens de transports améliorés et facilités devraient être favorables à l'aboutissement de ce projet.
Ces 2 labels ne peuvent se monter que sur l'initiative de notre mairie. L'OMS est toute prête à apporter sa contribution.
Enfin notre commission remercie la mairie pour l'aide apportée et souhaite vivement dans ce plein moment d'arbitrage municipal sa précieuse et indispensable collaboration.

COMMISSION HANDISPORTIVE : Président, Thierry DEBUCQUOY

Commission récemment constituée. Actuellement en réflexion d'une mutualisation avec la commission Médico-Sportive.

COMMISSION INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT JUDRIDIQUE : Président, Tanguy FERAILLE

N'a pas été interpellée cette saison.

COMMISSION ANIMATION : Présidente Isabelle COTTEL

Les clubs, affiliés à l'OMS, peuvent durant la saison sportive solliciter la commission Animation pour des patronages pour des compétitions amicales (non inscrites aux calendriers officiels fédéraux) nationales ou internationales organisées sur la commune.

18 demandes ont été étudiées pour 2019. C'est un peu plus que l'année précédente.

De même, sur demande étayée d'un club, une subvention exceptionnelle peut être accordée lors de manifestations sportives organisées dans le cadre d'un anniversaire associatif et ce, à partir du 20ème anniversaire et par décennie à savoir :

- 20 et 30 ans : 250 €,
- 40 et 50 ans : 500 €,
- 60 ans et plus : 1 000 €.

Après la proclamation officielle des trophées de l'OMS, l'Assemblée Générale se clôture avec le verre de l'amitié.